

Autorisation de passage de Proment pour le club du Parc de la Coulée

Une première pour les amateurs de plein air

ANTHONY CÔTÉ

Le club du Parc de la Coulée a officialisé son engagement envers les amateurs de plein air en signant sa première Autorisation de passage avec les Entreprises Proment.

Réitérons que c'est une première. En effet, les sentiers de plein air existent depuis les années 1980 et jamais le plus gros propriétaire terrien, soit la famille Gewurz et leur entreprise, Proment, n'avaient donné une permission officielle aux randonneurs de circuler sur leurs terres. « Nous ne sommes plus de squatteurs! », de dire le président du club du Parc de la Coulée, Yves Lanoix. Certaines Autorisations de Passage ont déjà été signées avec des propriétaires terriens. D'autres sont à venir comme celle avec la Ville de Prévost qui est propriétaire d'environ 10 % des sentiers.

Dorénavant, le club du Parc de la Coulée assumera les obligations légales de veiller à l'entretien et

l'aménagement des sentiers du parc selon des règles précises et de faire respecter, dans la mesure du possible, des codes d'éthique pour les diverses activités de plein air dans les sentiers. Si ce n'est pas déjà fait, je vous suggère de visiter leur page Facebook pour consulter ces codes d'éthique. Mieux encore, je vous invite à vous inscrire comme membre du club, c'est gratuit! Il est à noter que plus les effectifs d'un club (son « membership ») sont grands, plus ça témoigne de son rayonnement dans le milieu et, ce faisant, lui permet d'obtenir plus facilement de l'aide financière pour accomplir sa mission. – Bonne randonnée!



Photo page Facebook du parc de la Coulée



Photo courtoisie

Guylaine Delafontaine, adjointe exécutive pour les Entreprises Proment et Yves Lanoix, président du Club du Parc de la Coulée.



Photo page Facebook du parc de la Coulée

C'est tout cela que permet votre Club : du travail en équipe, des sentiers entretenus et balisés et de belles rencontres

Convocation à la quatrième AGA d'Héritage Plein Air du nord

Protéger les sentiers et la biodiversité

Héritage Plein Air du Nord est un organisme de bienfaisance fondé par des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs et de Prévost, ayant comme objectif

principal de protéger l'environnement naturel et la biodiversité de la forêt laurentienne par l'acquisition de terrains à l'état naturel, pour permettre au public la pratique d'activités physiques en plein-air. **Nous travaillons présentement sur la protection de terrains et de réseaux de sentiers dans votre municipalité.**



Tous les membres d'Héritage Plein Air du Nord sont convoqués à la **quatrième assemblée générale annuelle, le jeudi 30 mai 2019, dès 19 h, au**

centre communautaire de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, 1, rue Fournel. Tous les membres enregistrés avant la tenue de l'assemblée auront la possibilité de s'exprimer et de voter lors de l'assemblée. La population de la région est invitée à assister à cette rencontre. – Note: Les documents liés à l'assemblée sont disponibles sur le site internet : www.heritagedunord.org



Photo courtoisie

Les bénévoles à l'œuvre dans les sentiers

artzone

COIFFURE

Coiffure — Esthétique — Pédicure — Manucure

Pose d'ongles — Extensions capillaires

Bienvenue aux nouveaux résidents!

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost

450.224.5738

Vicky Lefebvre, prop.

- Physiothérapie et ostéopathie
- Acupuncture
- Psychologue
- Médecine de dépistage (Itss, mts, pap test, contraception)
- Massothérapie
- Laboratoire d'orthèses et prothèses
- Apnée du sommeil

CLINIQUE MULTI-SOINS DE PREVOST 2943, BOUL. DU CURÉ-LABELLE À PREVOST 450-224-2189